

CERTIFICAT SANITAIRE
FOIRE AGRICOLE
A RUMILLY

Le dimanche 1^{er} octobre 2023

Elevage participant au rassemblement :

n° d'élevage :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom :

Adresse :

Code postal & commune :

--

Attestation du vétérinaire sanitaire :

Je soussigné Dr.
certifie que le(s) (nombre en toutes lettres)
bovin(s) mentionnés au verso :

- Sont identifiés selon la réglementation en vigueur
- ne présentent pas de signe clinique de maladie
- ne sont pas porteurs de lésions d'hypodermose (varron), d'ectoparasites ainsi que de pathologie cutanée infectieuse
- que leur élevage n'a pas subi à ma connaissance de maladie contagieuse des bovins depuis au moins trente jours.

date, signature et cachet du vétérinaire

Prélèvement pour chaque bovin dans un seul tube sec accompagné d'un bordereau de commande avec le n°10 chiffres de l'animal.

Attestation de la Direction Départementale de la Protection des Populations :

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations certifie que l'exploitation et le(s) bovin(s) mentionnés au verso :

- sont indemnes depuis au moins 30 jours de toute maladie légalement réputée contagieuse de l'espèce,
- sont titulaires des qualifications suivantes :
 - leucose : officiellement indemne,
 - brucellose : officiellement indemne,
 - tuberculose : officiellement indemne.
 - IBR : officiellement indemne

date, signature et cachet de la DD(CS)PP

Attestation du Groupement de Défense Sanitaire :

Le directeur du Groupement de Défense Sanitaire certifie que l'exploitation et le(s) bovin(s) mentionnés au verso:

- bénéficient de l'appellation « cheptel assaini en varron »,
- bénéficient de l'appellation « Troupeau indemne en IBR »,
- ont présenté un résultat négatif à un test sérologique IBR dans les 21 jours précédant la manifestation,
- ont présenté un résultat négatif à un test sérologique BESNOITIOSE dans les 21 jours précédant la manifestation,
- ont présenté un résultat négatif en PCR BVD dans les 21 jours suivant la manifestation.

date, signature et cachet du GDS

Animaux exposés au rassemblement				
	N°NATIONAL	Race	Sexe	âge ou catégorie
1				
2				
3				
4				
5				

Je soussigné (l'éleveur).....

- autorise la transmission des résultats de ces analyses par le laboratoire au GDS des Savoie,
- atteste exacts les renseignements fournis et m'engage à prévenir l'organisateur en cas de problèmes sanitaires apparus après signature du présent certificat.

Fait àle Signature

Rappel du Règlement Sanitaire

- ✓ *L'exploitation de provenance de chaque bovin présenté :*
 - *doit bénéficier des qualifications sanitaires suivantes inscrites sur la carte verte du bovin : « leucose : officiellement indemne », « brucellose : officiellement indemne », « tuberculose : officiellement indemne », « cheptel assaini en varron », « Troupeau indemne en I.B.R. »,*
- ✓ *A l'arrivée sur le rassemblement :*
 - *chaque bovin doit porter **deux boucles** d'identification réglementaires lisibles,*
 - *l'éleveur doit présenter le **passport** et la **carte verte** du(des) bovin(s) en règle, et le **certificat sanitaire signé de son vétérinaire sanitaire, de la DD(CS)PP et du GDS.***
- ✓ Vous vous engagez à ne pas acheter d'animaux pendant les 21 jours avant la date du rassemblement.

Ce présent certificat sanitaire est à viser par votre vétérinaire sanitaire et à transmettre au GDS.

Vous pouvez vous rapprocher du GDS des Savoie pour des renseignements BVD au 04 79 70 78 24 ou contact@gdsdesavoie.fr